



COREPILE S.A.
17, RUE GEORGES BIZET
F - 75016 PARIS

 **TELEPHONE** 0 820 802 820

 **FAX** 0 820 890 306

WWW.COREPILE.FR

RCS Paris : 422 489 088 000 35
Capital : 40 000€
Imprimé sur papier recyclé.












COLLECTE ET RECYCLAGE DES PILES ET ACCUMULATEURS



2010



-  83% des foyers utilisent des piles et accumulateurs en France
-  Un milliard de piles sont vendues chaque année en France
-  Chaque français utilise en moyenne 16 piles et/ou accumulateurs par an
-  36% des piles commercialisées sont collectées, plaçant la France dans la moyenne Européenne
-  81% des Français déclarent trier leurs piles et accumulateurs (source Sociovision ADEME Janv 10)
-  292 adhérents Corepile, soit plus de 65% des mises en marché des piles et accumulateurs en France
-  COREPILE se rapproche un peu plus chaque jour des consommateurs avec 28.163 points d'enlèvement et plus de 30 000 points de dépôt
-  7.110 tonnes de piles et accumulateurs collectés par Corepile en 2010
-  15,1 millions de "Petits Cubes" COREPILE distribués, soit plus d'un foyer sur deux touché



L'équipe Corepile, de gauche à droite :

Gilles Gros, Président de Corepile
 David Turmel, Ingénieur Développement & Environnement
 Florent Stuck, Responsable Réseaux de collecte
 Jeanne Lepeintre, Responsable marketing & Environnement



Le mot du Président

Corepile opère depuis janvier 2010 dans le cadre du cahier des charges de notre Agrément qui a fixé des objectifs précis tant pour nos activités de traitement, mais également vis-à-vis des responsabilités environnementales de nos adhérents metteurs sur le marché ainsi que celles de nos partenaires points de collecte.

Ainsi notre objectif de collecte est dorénavant fixé en valeur absolue en appliquant sur la collecte nationale un pourcentage égal à la part de marché de nos adhérents sur le total des mises sur le marché déclarées à l'Ademe. Avec une collecte réalisée de 7110 T, Corepile est encore en avance sur son objectif de 6.500 T grâce à l'efficacité de son réseau de collecte qui poursuit son expansion avec un parc de 28 000 points d'enlèvement collectés en direct par Corepile auxquels s'ajoutent 30 000 points de collecte qui sont autant de points d'information et de rappel du geste de tri sélectif pour les consommateurs. Egalement nous avons commencé la collecte en direct dans certains grands ensembles immobiliers gérés notamment par Foncia ou des sociétés d'HLM comme Adoma.

Dans les DOM/COM, Corepile a conservé la Guadeloupe et la Réunion et ajouté l'île de Mayotte. Grâce notamment au dynamisme des collectivités locales qui mènent de nombreuses animations sur le thème de la collecte sélective, la collecte est très active et montre un taux d'augmentation de 30% sur La Réunion. Le dispositif de collecte est prêt à Mayotte mais il manque encore des adhérents.

Dans l'affaire de la fin annoncée de Citron, Corepile avait pris la précaution de limiter sa relation depuis 2008 à l'apport des tonnages uniquement en provenance des DOM.

Outre la réalisation des objectifs et le respect des obligations de notre Agrément, les orientations prioritaires de Corepile restent l'amélioration de la qualité de notre prestation pour les points de collecte et la recherche de la performance économique pour nos adhérents qui assurent en direct notre financement.

En sus des audits techniques réguliers de nos prestataires réalisés par nos collaborateurs dans le cadre de la certification ISO 14001, nous avons commencé l'audit des déclarations de mise sur le marché de nos adhérents avec l'expertise du

cabinet Deloitte. Cette démarche se révèle très positive pour les adhérents car elle leur apporte une méthodologie et une formation qui devrait faciliter grandement leur déclaration annuelle à Corepile.

Pour notre mission d'information auprès des consommateurs dans un contexte de budget limité, nous nous efforçons d'engager des actions qui aient un impact direct et immédiat sur le geste de tri des consommateurs. C'est pourquoi nous sommes concentrés sur la fourniture d'outils de communication et de bacs de collecte aux points de collecte tant en Métropole que dans les DOM/COM. Ainsi nous avons distribué près de 30 000 supports de communication dont 10 000 bornes de collecte Jet'Pil.

Nous avons également répondu aux nouvelles demandes de notre cahier des charges, à savoir une communication commune avec Screlec et un site accessible au consommateur portant la localisation de tous nos points de collecte. Une étude de cas et une vidéo pédagogique sur la collecte et le traitement des piles & accumulateurs a été réalisée avec Screlec et le site web Education Développement Durable qui apporte de la matière pédagogique sur le recyclage pour les professeurs et les élèves du secondaire.

Dans le cadre du projet européen Proxima mobile, le site «Triez Facile» a été développé sous l'égide du secrétariat d'Etat au développement numérique et offre sur internet et iPhone une application gratuite donnant accès pour plus de 126 déchets à des consignes de tri, aux points de collecte les plus proches et l'adresse des déchetteries à proximité.

Avec le développement de la concurrence entre Eco organismes dans de nombreux pays européens, que ce soit pour les DEEE ou les piles accumulateurs, on observe que le modèle Corepile bâti sur la rigueur économique, qui a pu surprendre un temps, essaima partout où cette concurrence se développe.

Je remercie tout particulièrement les collaborateurs de Corepile et nos prestataires qui ont répondu aux attentes de Corepile avec efficacité et bonne volonté, ainsi que nos adhérents qui font confiance à Corepile et à son modèle de fonctionnement.

COREPILE S.A.

STRUCTURE JURIDIQUE

Actionnaires

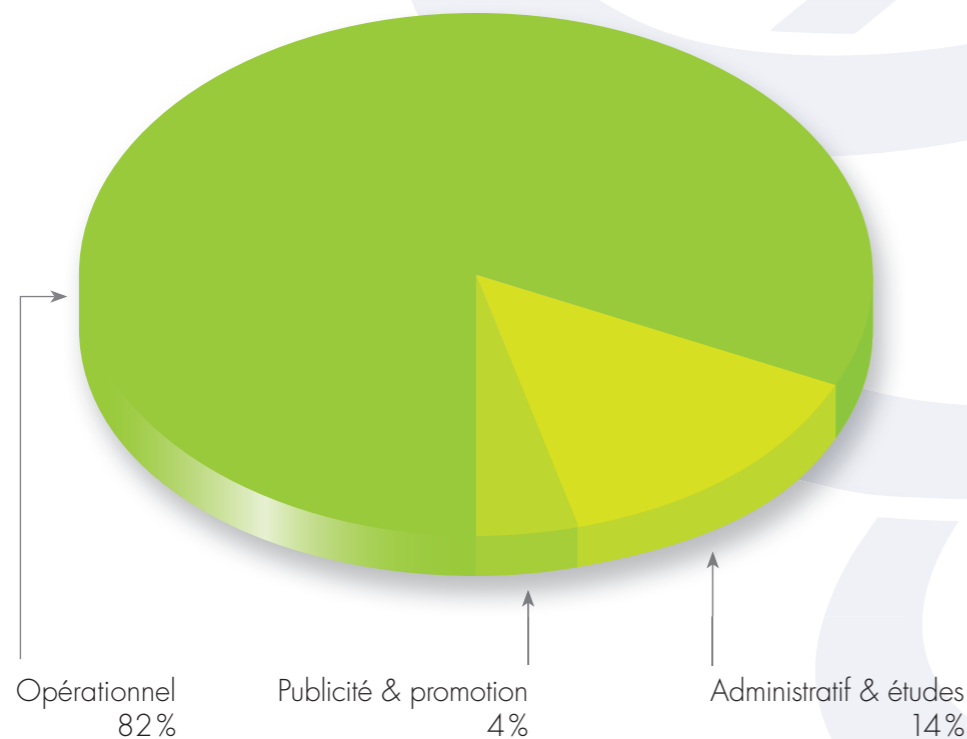
- Cegasa / Garoa
- Energizer France
- Gp Batterie Marketing France
- Procter & Gamble (Duracell)
- Spap
- Varta - Rayovac

Administrateurs

- Procter & Gamble
- Energizer
- Carrefour
- Varta
- Président Corepile

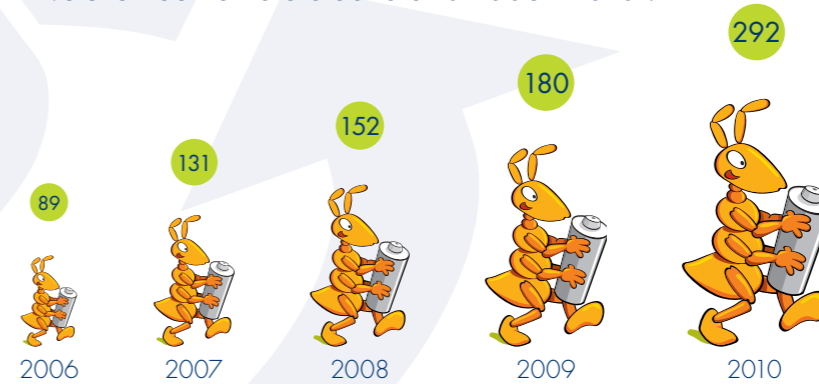
RÉPARTITION DES COÛTS 2010

Coût total : 5.652.000 euros

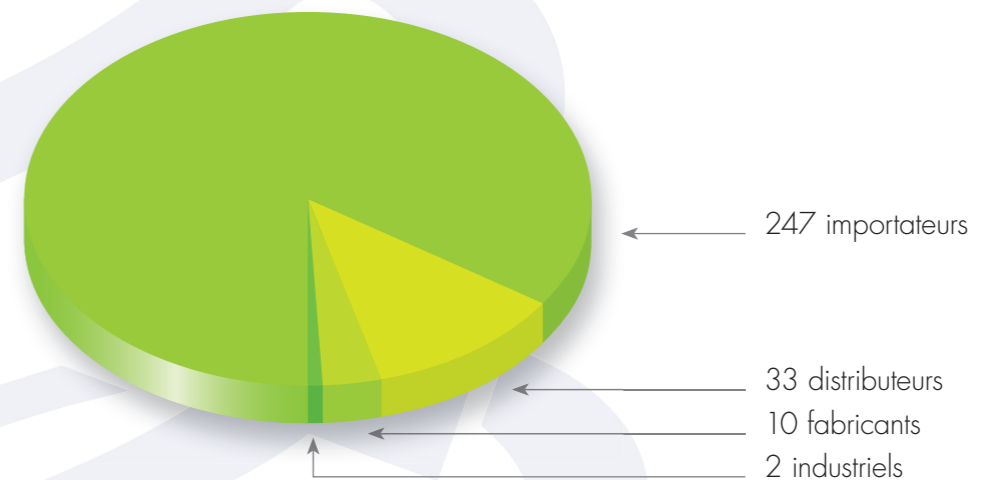


ADHÉRENTS

Evolution du nombre d'adhérents 2006 - 2010 :



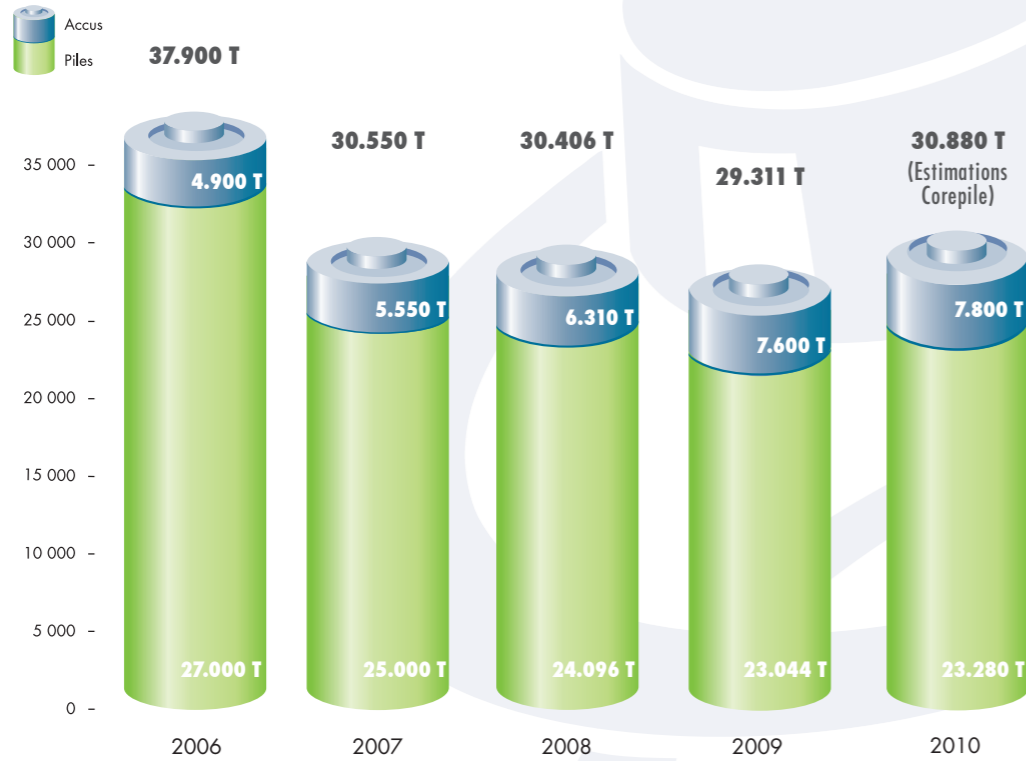
Répartition des 292 adhérents 2010 par catégorie :



Les nouveaux adhérents 2010 :

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Activision Blizzard France | Fracarro France | Kress France | Psp sas |
| Aef Distribution | Garmin France sas | Lacie sas | Renault sas |
| Arlux Trade | Ge Healthcare Clinical Systems | Loewe France sas | Sidj Joueclub sa |
| Audilab sas | Ge Medical Systems | Ludendo France sas | L'oiseau Bleu Joueclub sarl |
| Aurilis Group sa | Ge Medicals Ultrasound | Mapa sas spontex | Sideris |
| Bang & Olufsen France sas | Glen Dimplex France | Maty sas | Staedtler |
| Basta France sas | Groupe Jpg | Microsoft Ireland Operations ltd | Texas Instruments France |
| Braun Medical sas | Hager Controls | Montblanc France | Turbocar |
| Breas Medical | Hitachi High Technologies | Nature & Decouvertes | Varta Mayotte |
| Campfes | Europe Gmbh | New One | Windhager France |
| Conforama | Hohner sa | Pierre Lannier | Xerox |
| Coyote System | Hypermarche Bon Prix | Plantronics bv | Xiring |
| Cuc | Idexx sarl | Pole Production sa | |
| Daikin Airconditioning France | Jauch Quartz France | Prodelect sas | |
| Flucke France | Kawasaki Motors Europe nv | Psp outillage | |

ÉVOLUTION des quantités mises sur le marché en France Piles et accumulateurs 2006 - 2010



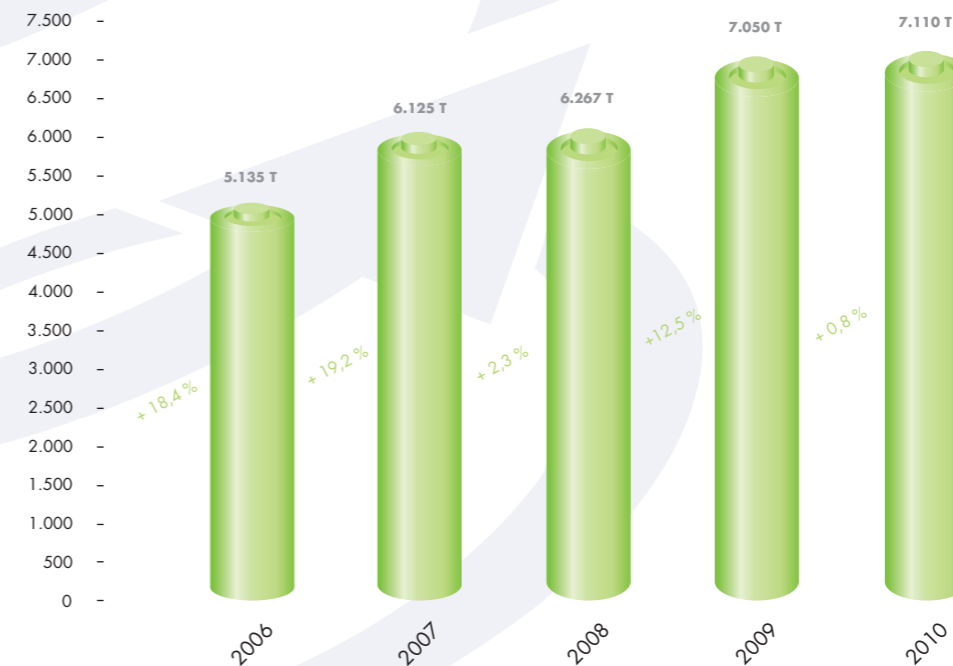
Source : Ademe

OBJECTIF DE COLLECTE COREPILE Objectif agrément

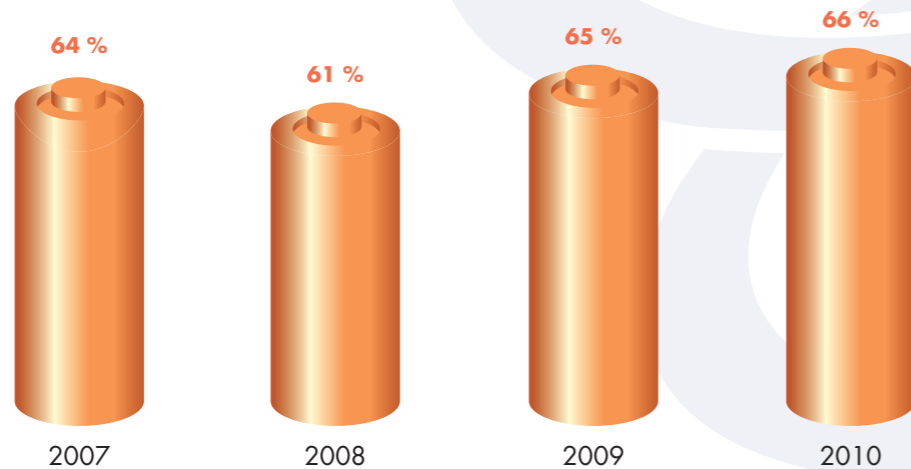
	Objectif (t)	Réel collecté (t)
2010	6548 T	7110 T

L'objectif fixé dans le cahier des charges de l'agrément est obtenu en divisant la part de marché des mises sur le marché Corepile de l'année n-1 sur la collecte nationale année n.

RÉSULTATS DE COLLECTE Évolution des résultats de collecte 2006 - 2010



PARTS DE MARCHÉ COREPILE sur le total des mises en marché France



ÉVOLUTION de la collecte PAR RÉSEAU

En tonnes

Réseaux	2007	2008	2009	2010
Enseignes Alimentaires	2 095	2 213	2 707	2 839
Déchetterie	2 999	3 112	3 278	3 331
Bricolage	80	91	106	141
Entreprise	592	590	473	280
Divers*	359	261	486	519
	6 125	6267	7 050	7110

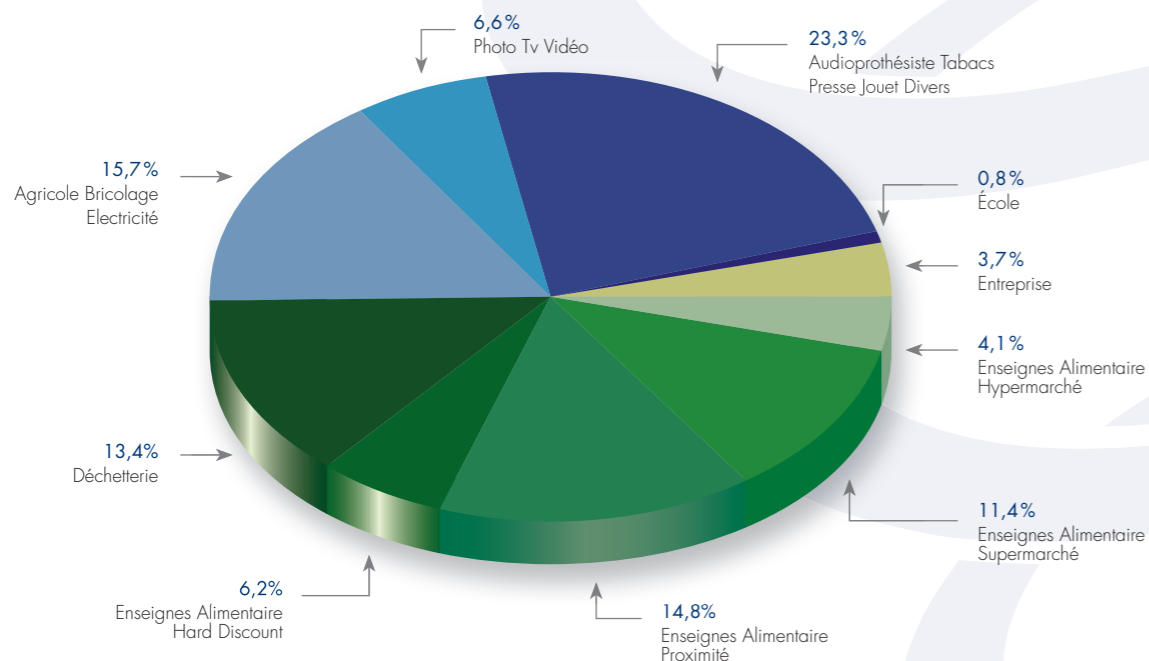
*Librairie, Tabac, Presse, Jouet, Électricité, Jardinerie, Garage, TV Vidéo, Audioprothésistes, école...

DÉLAI DE COLLECTE EN 2010

Délais	Nombre de collecte	en%
0 - 7 jours	6 741	35,5%
8 - 14 jours	6 826	36%
15 - 21 jours	4 093	21,6%
> 21 jours	1 110	5,8%
Passage à vide	214	1,1%
Total	18 984	100%
Délai moyen	11,2 Jours	

RÉPARTITION DES POINTS D'ENLÈVEMENT

28163 points d'enlèvement COREPILE



Les points d'enlèvement sont équipés de conteneurs de stockage et collectés directement par Corepile. Les points de dépôt possèdent un conteneur pour déposer ses piles mais ne sont pas collectés par corepile, ils doivent vider leurs piles et accumulateurs dans les points d'enlèvement. Corepile a équipé 29 700 points de dépôt, ce qui porte à plus de 58 000 le nombre de lieu où déposer les piles et accumulateurs usagés.

OPTIMISATION DES TRANSPORTS :

Afin de limiter les transports, Corepile a entrepris depuis plusieurs années des actions auprès de ses prestataires. Le moyen le plus évident est d'optimiser le chargement des camions ; Pour cela, on peut agir simultanément sur deux facteurs :

• Un meilleur remplissage des fûts de piles et accumulateurs.

Le poids moyen des fûts lors des expéditions vers les centres de tri est de 282 kg, un chiffre stable sur les deux dernières années.

Les prestataires les plus efficaces atteignent une moyenne supérieure à 300 kg, en complétant systématiquement les fûts avec les piles et accumulateurs collectés en bacs.

Les moins efficaces affichent une moyenne autour de 270 kg. La différence tient au fait que ces plateformes, souvent situées en zone rurale, effectuent moins d'enlèvements en bacs et n'ont pas toujours suffisamment de piles et accumulateurs pour faire le complément.

De plus, la présence de grosse piles, type clôture électrique, dans les fûts rendent ceux-ci plus légers.

• Une augmentation du nombre de fûts chargés par camions.

Un semi-remorque contient 66 fûts de piles et accumulateurs, les fûts étant posés sur des palettes 80 x 120cm.

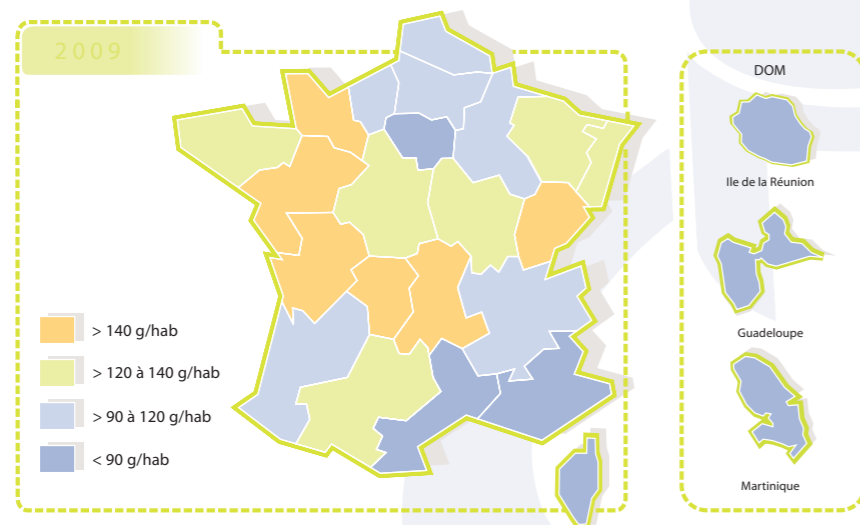
En remplaçant les palettes classiques par des palettes mesurant 120 x 120cm, il est possible de charger jusqu'à 88 fûts.

Une différence notable permettant d'atteindre la limite de poids autorisée (22-23 tonnes), soit une économie théorique de 70 transports par an!

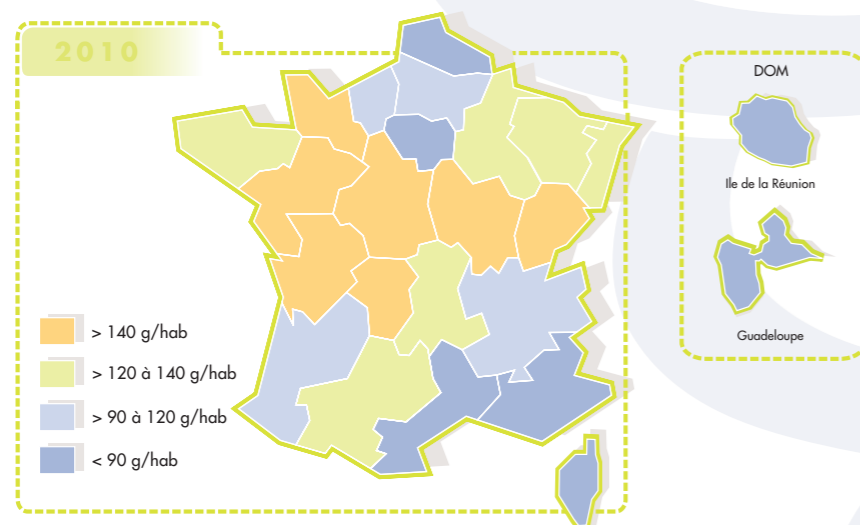
Actuellement, 5 plateformes Corepile utilisent des palettes 120 x 120. Cette organisation nécessite néanmoins un équipement spécifique et plus de manutention.

RÉPARTITION de la collecte par région

Ratio de collecte 2009



Ratio de collecte 2010



Les quantités de piles et accumulateurs collectés par Corepile par département sont disponibles sur le site Internet partie professionnels / chiffres clé.

RÉPARTITION de la collecte par région en 2010

RÉGION	Qté de piles collectées en T. 2010	Évolution de la collecte 09/10	Collecte / hab (g / hab) 2010 *	Nb de point de collecte magasin 2010	Nb de point de collecte déchetterie 2010	Nb de point de collecte pour 10 000 hab 2010 *
Pays de loire	628	4,1 %	179	1 493	294	5,1
Basse normandie	241,7	10,6 %	165	854	113	6,6
Limousin	118,2	10,3 %	160	382	60	6
Franche comte	185	-1,3 %	159	516	102	5,3
Bourgogne	247,2	6,2 %	151	602	184	4,8
Poitou charentes	259,2	0,2 %	148	746	223	5,5
Centre	360,4	7,5 %	142	972	189	4,6
Auvergne	184,6	-5,3 %	138	538	97	4,7
Bretagne	431	6,8 %	137	1 343	225	5
Champagne ardennes	177,8	9,9 %	133	557	115	5
Lorraine	308,7	-1,7 %	132	857	192	4,5
Midi pyrenees	369	5,2 %	130	1 399	237	5,8
Alsace	233,5	-2 %	127	514	123	3,5
Rhone alpes	725,5	0,1 %	119	2 304	384	4,4
Aquitaine	344	-1,3 %	108	1 427	274	5,4
Haute normandie	197	6 %	108	808	98	5
Picardie	197	-5,2 %	103	768	124	4,7
Nord	347	-7,2 %	86	1 485	112	4
Languedoc roussillon	215,6	-5,6 %	83	1 038	208	4,8
Paca	397	-1,1 %	81	1 899	221	4,3
Ile de France	865	-3,2 %	74	3 675	145	3,3
Corse	18,8	-3,1 %	62	161	27	6,2
Ile de la réunion	39,4	34,9 %	49	27	33	0,7
Guadeloupe	14,7	-16,9 %	37	14	4	0,4
Martinique (janvier)	4,7	-58,8 %	28	/	/	/
total corepile 2010	7 110	0,9 %	111	24379	3784	4,4
2009	7 050	12,5 %	108	23723	3683	4,2
2008	6 267	2,2 %	97	22 920	3 153	4,0
2007	6 125	19,2 %	97	20 427	3 066	3,8
2006	5 135	18,4 %	88	18 566	2 981	3,7

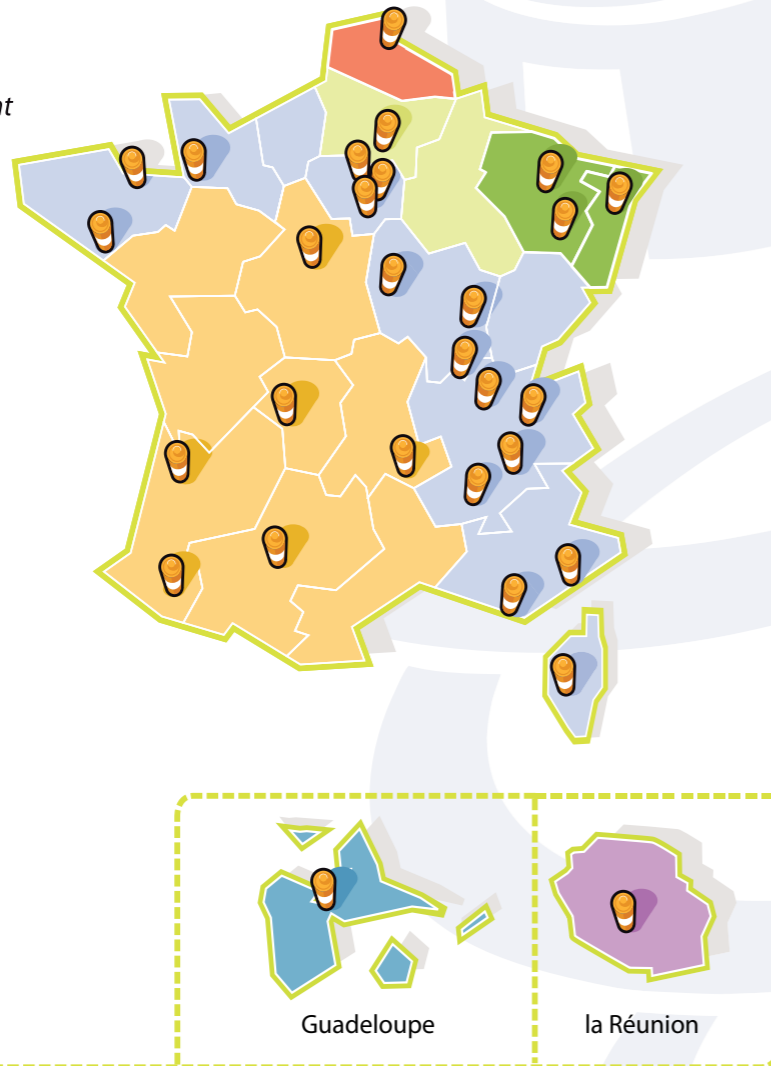
* Source population Insee recensement 2008 mis à jour au 31/12/10

PARTENAIRES DE COLLECTE COREPILE 2010

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLECTEURS



- Lumiver
- Paprec D3E
- Praxy
- Chimirec
- Eco PHU
- SARP Caraïbes
- STAR



PARTENAIRES DE TRI ET DE RECYCLAGE COREPILE 2010

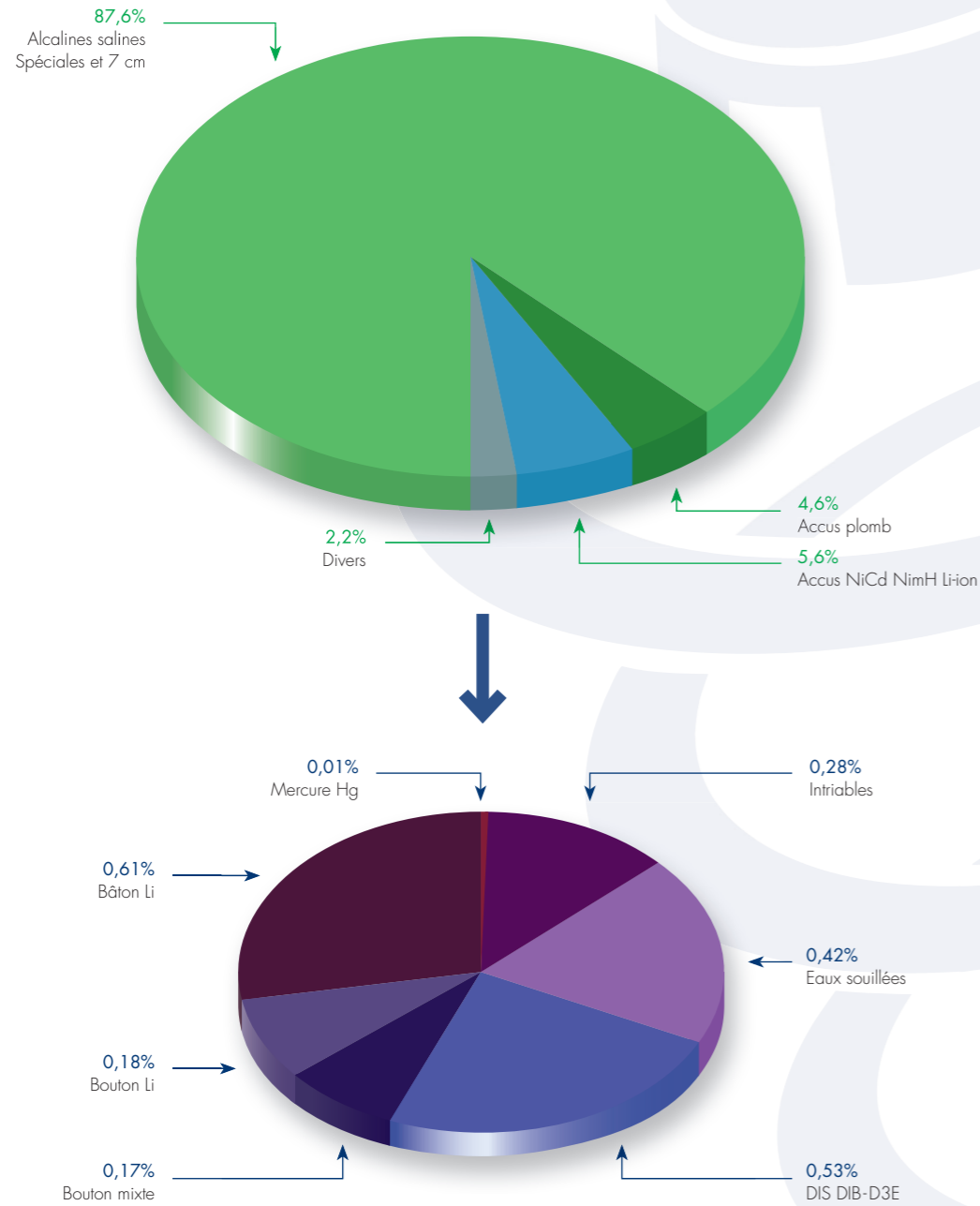
LES CENTRES DE TRI ET DE RECYCLAGE



- MBM**
Piles bouton
- STCM**
Accumulateurs au plomb
- Valdi Palais**
NiMH
- Paprec D3E**
Alcalines salines
- SNAM**
Accumulateurs Nicd, NiMH, Li Ion.
- Eurodieuze**
Lithium, Alcalines Salines, NiCd et Li-ion
- Recylex Plomb**
- Valdi Feurs**
Alcalines salines
- EBT**
- Belgique (Hoboken)**
Umicore - Li-ion
- Allemagne (Dietzenbach)**
REDUX- Alcalines Salines NiMH

RÉSULTATS DU TRI 2010

Répartition des volumes triés par couple électrochimique



MATIÈRES VALORISÉES AU RECYCLAGE

Bilan masses

TONNES	Alcalines Salines Spéciales + 7	Accus Plomb	Accus NiCd NiMH Li-ion	Bouton	Li Primaire	Intriabiles	DIS/eaux	
Zinc et composés de Zinc	3 108				23			3 131
Ferromanganèse	843							843
Alliage (avec Fe Ni)	798		202	3	23			1 026
Cadmium			25					25
Plomb		196						196
Autres métaux Al Co Cuivre...			41	6				47
Mercure				1				1
Plastique	345	75	50	0,2	11			481,2
Scories Laitiers	702		8					710
Autres résidus déchets						68	23	91
Electrolyte		49		1,8				50,8
Fumées / poussières	447		61					508
	6 243	320	387	12	57	68	23	7 110



LE SITE COREPILE.FR

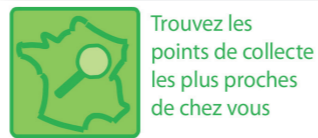
Depuis 2003, le site Corepile.fr a vu sa fréquentation passer de 1000 à plus de 7000 visiteurs par mois grâce notamment à une offre de services toujours plus étendue et adaptée.

Que l'on soit un particulier en quête du point de dépôt le plus proche, un enseignant recherchant du contenu pour étayer ses cours, un metteur en marché souhaitant adhérer à corepile, un journaliste intéressé par les piles et accumulateurs ou encore une collectivité ou un magasin désirant mettre en place une collecte ou ayant besoin de précisions sur la traçabilité, tous trouverons les informations précises et claires à leurs questions sur le site corepile.fr

TROUVER LES POINTS DE DÉPÔT PILES ET ACCUMULATEURS

Le réseau de collecte piles et accumulateurs compte plus de 35 000 points de dépôt. Le site internet Corepile propose, en tapant son code postal, de vous indiquer les points les plus proches.

Depuis octobre 2010, une application Iphone a aussi été développée et propose, grâce à la géolocalisation, de signaler, pour l'un des 126 déchets, le point le plus proche et l'itinéraire pour s'y rendre. Réalisé en partenariat avec les Eco-organismes chargés de la gestion des piles et accumulateurs, des Déchets Electriques et Electroniques, des Emballages, des Papiers, des Textiles et des Pneus, cette application est soutenue par le Secrétariat d'État chargé de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique, via le portail Proxima Mobile.



NEWSLETTER COREPILE

Corepile a fait de sa newsletter un moyen de communication tri-annuel. Diffusé à plus de 3500 exemplaires, elle traite de l'actualité de Corepile et de la filière, annonce les évènements ou salons et présente les derniers adhérents inscrits. L'inscription se fait sur la page d'accueil du site corepile.fr

BSD TÉLÉCHARGEABLES SUR L'ESPACE COREPILE

A chaque collecte de piles et accumulateurs correspond un document de transport officiel : le Bordereau de Suivi de Déchets, communément appelé BSD.

Son utilisation est simple, le transporteur fait signer le BSD au point d'enlèvement. Une fois les piles arrivées au centre de regroupement, celui-ci certifie en complétant le document que les déchets sont bien arrivés sur son site et indique le destinataire ultérieur des piles : le centre de tri. Le document entièrement complété est finalement retourné au point d'enlèvement qui devra conserver le BSD pendant 5 ans.

Grace au BSD, le point d'enlèvement est assuré que ses piles ont été acheminées vers des centres dûment autorisés. Pour palier aux risques de perte et pour simplifier le travail fastidieux d'archivage, Corepile met à disposition des points d'enlèvement les BSD scannés sur leur Espace Corepile. Les BSD sont archivés depuis le 1er janvier 2010 soit plus de 19 000 documents !



ESPACE EN ANGLAIS POUR LES METTEURS EN MARCHÉ SUR SITE INTERNET

Les metteurs en marché basés à l'étranger ont désormais accès à une version anglaise du site corepile.fr. Ils peuvent y trouver le rappel de leurs obligations au regard de la réglementation Française, le contrat d'adhésion et un FAQ.



RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ISO 14001 POUR 3 ANS

Renouvelable tous les 3 ans, la certification ISO 14001 a permis à Corepile d'engager la filière dans une réduction de ses impacts environnementaux. Les bénéfices ont principalement porté sur :

- Le contrôle et l'accompagnement des prestataires vers une réduction de leur propre impacts,
- L'optimisation des transports et de la traçabilité
- Une politique de gestion et d'achat raisonnée et durable.

Fort de ces résultats, Corepile s'est vu renouveler pour la troisième fois sa certification par Bureau Veritas. L'attestation est téléchargeable sur le site Internet



SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Gros consommateurs d'appareils portatifs, les collégiens et lycéens doivent être responsabilisés pour améliorer le tri des déchets de piles et accumulateurs usagés.

Corepile et Screlec ont ainsi développé des ateliers à destination des enseignants de collège et de lycée en partenariat avec le site Education-developpement-durable.fr. Présenté sous forme d'exercices interactifs à faire en classe ou chez soi, l'enseignant peut aborder les thèmes suivants : L'histoire de la pile, son fonctionnement, le recyclage et la valorisation des matières recyclées.

L'inscription est nécessaire mais entièrement gratuite et propose de nombreux sujets autour des problématiques du développement durable.



SALONS

Assises nationales des déchets :

Les 11^{èmes} Assises nationales de la Prévention et Gestion Territoriale des Déchets se sont tenues pour la première fois à Paris les 16 et 17 septembre 2010. Corepile a réalisé lors de ce salon un questionnaire de satisfaction auprès des collectivités déjà membre du réseau Corepile. Les points forts relevés sont la réactivité et la qualité des réponses, les points faibles concernent le site Internet et l'Espace Corepile qui ne sont pas assez intuitifs. Corepile essaiera d'améliorer ce point en 2011.



Salon Educatec-Educative :

Le succès du salon 2009 s'est confirmé en 2010 notamment grâce au nouveau module collège et lycée qui a séduit plus de 110 enseignants du secondaire.

Les primaires apprécient aussi les ateliers ludiques à réaliser en classe et le dossier complet sur les piles disponibles sur le site corepile.fr



OUTILS D'AIDE À LA COMMUNICATION

Les demandes d'outils se font désormais directement en ligne sur le site corepile. Ainsi plus de 1000 opérations de sensibilisation ont été soutenues par Corepile en 2010 dont près d'une trentaine sur la Guadeloupe et La Réunion.

A retenir :

- Une grosse campagne d'information organisée par l'enseigne Simply market lors de la semaine du développement durable avec 170 000 petits cubes Corepile distribués aux clients et aux employés
- L'opération « piles-ôter » organisé par le SMIRGEOMES (72) avec les écoles de son territoire
- L'organisation par le Smictom du Chinonais d'un concours de collecte de piles dont les volumes étaient convertis en euros, puis reversé au téléthon.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

